

*Publié le 20 Mars
2026*



Le Conseiller 360 sur 242

VERS UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO :

Dépasser l'Etat providence et refonder le développement par la décentralisation productive.

Résumé :

Au sortir des élections de mars 2026, la République du Congo se trouve à un tournant critique de son histoire économique. Héritier d'un modèle d'Etat providence fortement interventionniste dans les années 1980, le pays est aujourd'hui confronté à une contrainte budgétaire sévère, une dette publique élevée et une dépendance persistante aux revenus pétroliers. Cet article propose une relecture du rôle de l'Etat dans un contexte de surendettement et explore les fondements d'un nouveau modèle économique fondé sur la coresponsabilité entre l'Etat, les collectivités territoriales et les citoyens. Il défend l'hypothèse selon laquelle le développement du Congo doit désormais reposer sur une dynamique décentralisée et productive, articulée autour des économies locales.

1. Introduction : la fin d'un modèle historique

Dans les années 1980, jusqu'aux années 1990, l'Etat providence, inspiré d'une logique socialiste, dans lequel la fonction publique constituait le principal levier d'intégration économique et sociale. Ce modèle reposait sur :

- *Des recettes pétrolières abondantes ;*
- *Un niveau d'endettement relativement soutenable ;*
- *Une faible pression démographique.*

Aujourd'hui, ce modèle est structurellement dépassé.

Selon les données récentes, la dette publique du Congo reste élevée, oscillant autour de 74% à plus de 90% du PIB selon les méthodes de calcul et les années récentes, avec des risques importants liés au refinancement et la liquidité (Ecofin Agence +1). Le FMI classe même la dette du pays comme étant en situation de « détresse », ce qui limite fortement la capacité d'action publique (IMF eLibrary). En 2026, les tensions budgétaires persistent, avec un endettement élevé et des besoins importants de refinancement (Reuets).

2. Diagnostic : les limites structurelles de l'Etat congolais

2.1. Une contrainte budgétaire forte

Le service de la dette absorbe une part significative des ressources publiques, allant jusqu'à environ la moitié des recettes budgétaires dans certains cas récents (world Bank). Cette situation réduit drastiquement :

- *La capacité d'investissement public ;*

- *La capacité de recrutement dans la fonction publique ;*
- *La capacité de redistribution sociale.*

2.2. Une dépendance persistante au pétrole :

Le pétrole représente :

- *Près de 90% des exportations ;*
- *Plus de la moitié des recettes publiques (Wikipedia).*

Cette structure expose l'économie à une volatilité extrême, rendant toute politique d'emploi public massif instable.

2.3. Une efficacité limitée de l'Etat :

L'Etat congolais fait face à :

- *Des contraintes de gouvernance ;*
- *Une faible efficacité administrative ;*
- *Une centralisation excessive des décisions.*

Cette centralisation, notamment autour de Brazzaville, freine les dynamiques territoriales.

3. Problématique : quel rôle pour l'Etat dans un contexte de contrainte ?

La question centrale n'est plus de savoir comment restaurer l'Etat providence, mais plutôt :

« Comment redéfinir un modèle économique dans lequel l'Etat, affaibli budgétairement, reste stratégique sans être omniprésent ? »

Cela implique un changement de paradigme :

- *Passer d'un Etat employeur à un Etat facilitateur ;*
- *Passer d'une économie centralisée à une économie territorialisée ;*
- *Passer d'une logique de redistribution à une logique de production.*

4. Vers un nouveau modèle économique : la décentralisation productive

Dans ce nouveau modèle, l'Etat conserve un rôle fondamental :

- *Assurer les fonctions régaliennes ;*
- *Stabiliser le cadre macroéconomique ;*
- *Investir dans les infrastructures structurantes ;*



- *Créer un environnement favorable aux investissements.*

Mais il ne peut plus être le principal employeur.

4.2. Les Collectivités locales comme moteurs du développement :

Le développement national doit être conçu comme :

« La somme des développement locaux »

Chaque territoire doit devenir un espace productif autonome, en fonction de ses avantages comparatifs :

- *Agriculture (zones rurales) ;*
- *Transformation du bois ;*
- *Pêche et économie fluviale ;*
- *Commerce et services urbains.*

Cela suppose :

- *Un transfert réel de compétences ;*
- *Une autonomie budgétaire progressive ;*
- *Une gouvernance locale renforcée.*

4.3. Le rôle du peuple ; vers une économie de participation

Le citoyen ne peut plus être uniquement bénéficiaire de l'action publique. Il devient acteur économique.

- *Le développement de coopératives ;*
- *L'entrepreneuriat local ;*
- *Les systèmes d'épargne communautaire ;*
- *La formalisation progressive des activités informelles.*

5. Conditions de réussite du nouveau modèle :

5.1. Réformes institutionnelles :

- *Amélioration de la gouvernance ;*
- *Lutte contre la corruption ;*
- *Transparence budgétaire.*



5.2. Réformes économiques :

- *Diversification hors pétrole ;*
- *Soutien aux PME ;*
- *Développement de chaînes de valeurs locales.*

5.3 Réformes territoriales :

- *Décentralisation effective ;*
- *Planification locale du développement ;*
- *Financement des collectivités.*

6. Discussion : risques et limites du modèle proposé

Ce modèle n'est pas sans défis :

- *Faibles capacités locales initiales ;*
- *Risque de fragmentation territoriale ;*
- *Lenteur des transformations structurelles.*

Cependant, il présente un avantage majeur :

Il est réaliste au regard des contraintes actuelles de l'Etat.

7. Conclusion :

La République du Congo est confrontée à une transformation historique de son modèle économique. L'Etat providence des années 1980 n'est plus soutenable dans un contexte de dette élevée, de dépendance pétrolière et de contraintes budgétaires.

L'avenir repose sur une nouvelle articulation :

- *Un Etat stratégique mais limité ;*
- *Des collectivités territoriales dynamiques ;*
- *Un peuple économiquement acteur.*



Le Conseiller 360 sur 242

Ainsi, le développement du Congo ne sera plus uniquement impulsé par le sommet, mais construit à partir de la base.

« Le véritable enjeu n'est plus de savoir ce que l'Etat peut faire seul, mais ce que la nation peut construire collectivement. »

Cyr Euloge MOUTOU

Conseiller – 360 sur 242

